



DOULEUR : PLACE DES AGENTS PHYSIQUES DANS LA PRISE EN CHARGE

FINANCEMENTS

- DPC
- Personnel
- Plan de formation

PUBLICS CONCERNÉS

Masseurs-kinésithérapeutes

DURÉE

1 jour

INTERVENANTS

Compétences visées et objectifs

- Se réapproprier les connaissances concernant la douleur et à sa transmission
- Optimiser ses connaissances concernant le rôle et l'application des agents physiques dans la gestion de la douleur
- Améliorer ses compétences professionnelles lors d'analyses des pratiques ou de cas concrets

Contexte

S'il est toujours de première importance de traiter la cause de la douleur, il est également nécessaire de soulager ou de faire disparaître la douleur, pour améliorer la qualité de vie des patients. Cette amélioration du confort de vie est devenue un des objectifs prioritaires de toute prise en charge thérapeutique. Dans ce contexte, l'électrothérapie antalgique s'est développée au cours des dernières années. L'électrothérapie permet ainsi au kinésithérapeute de diminuer la douleur. Les agents physiques qu'ils soient électriques, thermiques ou ultra sonores apportent une solution d'autant plus efficace que le thérapeute connaîtra indications et limites et application pratique de ces techniques.

Ainsi, les programmes TENS représentent un traitement de choix pour les neuropathies dont les syndromes douloureux trouvent leurs origines dans une insuffisance ou une absence de flux habituellement continus de la sensibilité tactile, laissant ainsi la porte d'entrée médullaire grande ouverte pour les informations nociceptives. Suite à l'application des programmes TENS, la douleur

sera atténuée pour une durée de plusieurs heures .Cette formation d'une journée se propose de vous sensibiliser à la prise en charge de la douleur en revisitant les fondamentaux des agents physiques.

Méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques combinées et modalités (HAS) :

Avec une mise en œuvre d'une pédagogie active, le participant est sollicité activement, il participe personnellement et spontanément dans un processus individuel d'optimisation de ses compétences.

- Acquisition ou approfondissement de connaissances ou de compétences (Etape 1)

- oActivité cognitive en groupe, étude de supports pédagogiques et/ou de référentiels d'analyse
- oIdentification des besoins de formation, de la progression du stagiaire au niveau des connaissances acquises au moyen de pré et post tests (mesure de l'apprentissage)

- Analyse des pratiques des professionnels (Etape 2)

- oEtudes de cas émanant du formateur, échanges entre participants et avec le formateur concernant des pratiques

- oRéflexion sur les difficultés rencontrées, l'adéquation ou l'optimisation des pratiques, élaboration d'axes et actions d'améliorations

Remarque : la confidentialité de données personnelles (concernant les professionnels et les bénéficiaires) sera strictement respectée.

- oPrise de recul par une autoévaluation à distance de ses changements comportementaux induits par la formation, et de la mise en œuvre des axes d'amélioration

- Exercices pratiques de mise en application avec mise à disposition de dispositif spécifique

Contacts

Pôle Formation Santé - Site GREENOPOLIS - 16 rue Berjon 69009 LYON

Tél. : 04 37 46 18 40 - Fax : 04 78 89 67 25

Courriel : contact@pf-sante.fr

Site Web : www.poleformation-sante.fr

Organisme enregistré auprès de l'Agence Nationale du DPC

